

SYSTEME D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de En date du
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort N° du

Organisme : Direction Générale de la Comptabilité Publique .
Domaine de la prestation : Comptabilité publique .
Objet de la prestation : octroi d'un prêt sur gages.

Conditions d'obtention

- déposer en gage des objets en métal précieux (or) portant l'empreinte du poinçon tunisien .
- Ne pas bénéficier en même temps d'un autre prêt non encore remboursé .
- Remboursement du prêt dans un délai de six mois renouvelable jusqu'à un délai maximum de 2 ans .

Pièces à fournir

- Demande écrite sur un modèle établi par l'administration .

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
1- Présentation de la demande et dépôt du bijou chez l'expert 2- Octroi du prêt (le prêt ne doit pas dépasser 60% de la valeur estimative du bijou avec un minimum de 60 D et un maximum de 300 D avec un taux d'intérêt annuel de 8 %)	L'emprunteur Le receveur	Le jour même

Lieu de dépôt du dossier

Service : la recette des finances spécialisée dans les prêts sur gages.

Lieu d'obtention de la prestation

Service : la recette des finances spécialisée dans les prêts sur gages.

Délai d'obtention de la prestation

Le jour même

Références législatives et/ou réglementaires

- code de la comptabilité publique article 62 bis .
- Arrêté du ministre des finances en date du 18 juillet 1983 fixant les conditions et modalités d'octroi des prêts sur gages.

SYSTEME D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de En date du
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort N° du

Organisme : Direction Générale de la Comptabilité Publique .
Domaine de la prestation : Comptabilité publique .
Objet de la prestation : attestation de levée de saisie.

Conditions d'obtention

Règlement de la dette ou apurement de la situation du débiteur .

Pièces à fournir

- Demande écrite
- Timbre fiscal de 1 dinar

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
1- Présentation de la demande 2- Délivrance de l'attestation	Le demandeur Le receveur des finances	De 1 à 3 jours

Lieu de dépôt du dossier

Service : la recette des finances qui a ordonné la saisie .

Lieu d'obtention de la prestation

Service : la recette des finances qui a ordonné la saisie .

Délai d'obtention de la prestation

De 1 à 3 jours

Références législatives et/ou réglementaires

- code des procédures civiles et commerciales
- code des droits d'enregistrement et de timbre article 117 le n°10 du 2^{ème} paragraphe .
- Décret N°96-262 du 14 Février 1996